

REPUBLIQUE FRANCAISE



BUDGET : ATELIERS RELAIS

BUDGET PRIMITIF 2012

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BRIANCON

**M14
Voté par nature**

BUDGET ATELIERS RELAIS
BUDGET PRIMITIF 2012

SOMMAIRE

* Informations générales et ratios	1
* Présentation générale	
Exécution du budget	2
Balances	3
* Section d'exploitation	
Vue d'ensemble	5
Dépenses	6
Recettes	7
* Section d'investissement	
Vue d'ensemble	8
Dépenses	9
Recettes	10
Opérations d'équipement	11
Opérations financières	12
* Présentation croisée par fonction	14
* Etat de la dette	
Répartition par prêteurs	16
Répartition par type de taux	17
Répartition par nature de la dette	18
* Amortissement des biens	19
* Amortissement des subventions	19
* Restes à réaliser et rattachements	19
* Etat des provisions constituées	19
* Etat de répartition des charges	19
* Etat des opérations d'ordre	19
* Etat du personnel	19
* Liste des concours attribués à des tiers	19
* Signatures	20

Code INSEE 05988	Communauté de Communes Ateliers Relais	BP 2012
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	20 207
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	13 593
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
7 269 327,00	0.00	215.07	0.00	0.00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	5,68	0,00
2	Produits des impositions directes / population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	26,56	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	0,00	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	33,67%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	536 696,31	536 696,31

+ + +

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	536 696,31	536 696,31
--	--	------------	------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	66 000,00	544 671,22

+ + +

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 478 671,22	(si solde positif)

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	544 671,22	544 671,22
--	---	------------	------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 081 367,53	1 081 367,53
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	111 000,00		111 000,00
012	Charges de personnel	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00		0,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 700,00	0,00	3 700,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		421 996,31	421 996,31
	Dépenses de fonctionnement - Total	114 700,00	421 996,31	536 696,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

536 696,31

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	66 000,00	0,00	66 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	66 000,00	0,00	66 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

478 671,22

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

544 671,22

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits gestion courante	283 000,00	0,00	283 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	253 696,31	0,00	253 696,31
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		536 696,31	0,00	536 696,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

536 696,31

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		421 996,31	421 996,31
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	421 996,31	421 996,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

122 674,91

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

544 671,22

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	73 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	73 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
66	Charges financières	7 100,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	80 100,00	0,00	114 700,00	114 700,00	114 700,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	478 677,63		421 996,31	421 996,31	421 996,31
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	478 677,63		421 996,31	421 996,31	421 996,31
	TOTAL	558 777,63	0,00	536 696,31	536 696,31	536 696,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

536 696,31

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	226 205,00	0,00	283 000,00	283 000,00	283 000,00
	Total des recettes de gestion courante	226 205,00	0,00	283 000,00	283 000,00	283 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	332 572,63	0,00	253 696,31	253 696,31	253 696,31
	Total des recettes réelles de fonctionnement	558 777,63	0,00	536 696,31	536 696,31	536 696,31
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	558 777,63	0,00	536 696,31	536 696,31	536 696,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

536 696,31

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	421 996,31
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Conseil Communautaire (4)
011	Charges à caractère général	73 000,00	111 000,00	111 000,00
616	Primes d'assurances	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	70 000,00	108 000,00	108 000,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		73 000,00	111 000,00	111 000,00
66	Charges financières (b)	7 100,00	3 700,00	3 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 100,00	3 700,00	3 700,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		80 100,00	114 700,00	114 700,00
023	Virement à la sect° d'investis.	478 677,63	421 996,31	421 996,31
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		478 677,63	421 996,31	421 996,31
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		478 677,63	421 996,31	421 996,31
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		558 777,63	536 696,31	536 696,31

+

RESTES A REALISER 2011 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	536 696,31
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Conseil Communautaire (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	226 205,00	283 000,00	283 000,00
752	Revenus des immeubles	226 205,00	283 000,00	283 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		226 205,00	283 000,00	283 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	332 572,63	253 696,31	253 696,31
7788	Produits exceptionnels divers	332 572,63	253 696,31	253 696,31
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		558 777,63	536 696,31	536 696,31
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		558 777,63	536 696,31	536 696,31

+

RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	536 696,31
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

7

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	62 100,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			62 100,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			62 100,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		62 100,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 478 671,22

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 544 671,22

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
1088	Excédents de fonctionnement (9)	148 428,54	0,00	122 674,91	122 674,91	122 674,91
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			148 428,54	122 674,91	122 674,91	122 674,91
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			148 428,54	122 674,91	122 674,91	122 674,91
021	Virement de la section de fonct. (4)	478 677,63		421 996,31	421 996,31	421 996,31
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			478 677,63	421 996,31	421 996,31	421 996,31
TOTAL		627 106,17	0,00	544 671,22	544 671,22	544 671,22

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 544 671,22

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	421 996,31
--	-------------------

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Conseil Communautaire (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	62 100,00	66 000,00	66 000,00
1641	Emprunts en euros		66 000,00	66 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprun	62 100,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières			62 100,00	66 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			62 100,00	66 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			62 100,00	66 000,00

+

RESTES A REALISER 2011 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	478 671,22
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	544 671,22
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

g

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Conseil Communautaire (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	148 428,54	122 674,91	122 674,91
1068	Excédents de fonctionnement	148 428,54	122 674,91	122 674,91
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		148 428,54	122 674,91	122 674,91
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		148 428,54	122 674,91	122 674,91
021	Virement de la section de fonct.	478 677,63	421 996,31	421 996,31
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		478 677,63	421 996,31	421 996,31
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		478 677,63	421 996,31	421 996,31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		627 106,17	544 671,22	544 671,22

+

RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	544 671,22
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire		Propositions du Président	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser 2011 (3)		
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		62 100,00	0,00	66 000,00	66 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		62 100,00	0,00	66 000,00	66 000,00
16	Remboursement d'emprunts (A)	62 100,00	0,00	66 000,00	66 000,00
1641	Emprunts en euros		0,00	66 000,00	66 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprun	62 100,00	0,00	0,00	0,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Dotations Fonds divers Réserves				
020	Dépenses imprévues Invest				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	66 000,00	D001 478 671,22	544 671,22

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire		Propositions du Président	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser 2011 (3)		
16449	Opérat° aférente à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Propositions du Président	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser 2011 (3)		
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d	478 677,63	0,00	421 996,31	III 421 996,31
021	Virement de la section de fonct. (d)	478 677,63		421 996,31	421 996,31

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	421 996,31	0,00	122 674,91	544 671,22

	Montant
Dépenses financières	IV 66 000,00
Recettes financières	V 544 671,22
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) + 478 671,22
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) + 478 671,22
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) 478 671,22

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions du Président	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser 2011 (3)		
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES REELLES												
Opérations financières	0,00											0,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
RAR N-1 et reports	478 671,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478 671,22
Total cumulé dépenses d'investissement	478 671,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 671,22

RECETTES REELLES												
Total recettes de l'exercice	122 674,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 674,91
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	122 674,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 674,91

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 700,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 700,00

RECETTES REELLES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	536 696,31
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	536 696,31

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
-----	---------	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses réelles investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00

RECETTES

Total recettes réelles investissement		122 674,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 674,91
10	Dotations Fonds divers Réserves	122 674,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 674,91

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses réelles fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 700,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00

RECETTES

Total recettes réelles fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	536 696,31
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 696,31

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2012	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	594 551,17	65 539,78	69 177,25	3 637,47	65 539,78
<u>Après des organismes de droit privé</u> (3)	594 551,17	65 539,78	69 177,25	3 637,47	65 539,78
Crédit Agricole	594 551,17	65 539,78	69 177,25	3 637,47	65 539,78
<u>Après des organismes de droit public</u> (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (3) (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2012) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/2012
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (2)							
Emprunts avec options (3)							
Ateliers Relais	Crédit Agricole	594 551,17	65 539,78	0,00	0,000	3 637,47	0.00%
TOTAL		594 551,17	65 539,78	0,00		3 637,47	0.00%
TOTAL GENERAL		594 551,17	65 539,78	0,00		3 637,47	100%

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(3) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(4) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(5) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.5

Année et profil de l'emprunt (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2012	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Taux (3)	Index (4)	Taux (5) Taux actuariel	Index (4)		Taux (3)	Niveau de taux		en (7) intérêts
TOTAL GENERAL														
896503C Ateliers Relais		594 551,17	65 539,78									3 637,47	65 539,78	
2000 C Crédit Agricole		594 551,17	65 539,78	0		F		0,000	F	€	0,000	3 637,47	65 539,78	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
 (2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
 (3) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixe ou V pour post-fixe pour les taux variables.
 (4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)
 (5) taux annuel, tous frais compris.
 (6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.
 (7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.
 (8) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

AMORTISSEMENTS DES BIENS ET DES SUBVENTIONS

Néant

RESTES A REALISER ET RATTACHEMENTS 2010/2011

Néant

ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

Néant

ETAT DE REPARTITION DES CHARGES

Néant

ETAT DES OPERATIONS D'ORDRE

➤ Virement de section

Dépense de fonctionnement		Recette d'investissement	
Compte	Montant	Compte	Montant
023	421 996.31 €	021	421 996.31 €

ETAT DU PERSONNEL**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

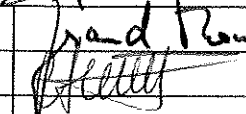
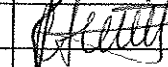
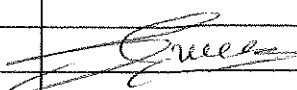
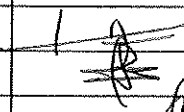
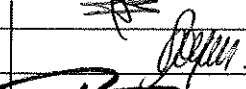

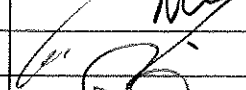
Néant

Communauté de Communes du Briançonnais
Conseil Communautaire

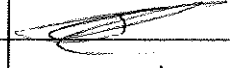
Budget Ateliers Relais

BP 2012

Briançon

FROMM Gérard		PETELET Renée	
AIGUIER Yvon		JIMENEZ Claude	
NICOLOSA Alain		MARCADET Didier	
PONSART Marie Hélène		DAERDEN Francine	
DUFOUR Maurice		DAVANTURE Bruno	
DJEFFAL Mohamed		PROREL Alain	
POYAU Aurélie		MARCHELLO Marie	
PEYTHIEU Eric		BOVETTO Fanny	
GUERIN Nicole		CODURI Laetitia	
VALDENNAIRE Catherine		ESCALLIER Karine	
SEZANNE Philippe		FERRUS Christian	




Cervièrès

DURCURTIL Thierry		FONTAINE Gregory	
FAURE-BRAC Marc		COLOMB Raymond	

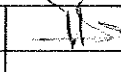
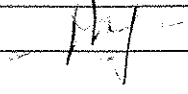
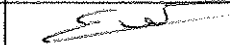
La Grave

SEVREZ Jean-Pierre		JACOB Roland	
FAURE Jean-Louis		PIC Jean-Pierre	


La Salle les Alpes

FARDELLA Alain		RICCI Michel	
MICHELON Philippe		CROSASSO Henri	
FINE Claudine		VALLA Christine	

Monêtier les Bains

BOUVIER Pierre		PLEINDOUX Claude	
GUGLIELMETTI Roger		MARTIN Christophe	
CADET Edmond		LESPINASSE Patrick	

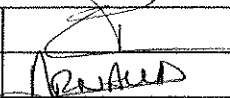

Montgenèvre

HERMITTE Guy		COULLIAIS Michel	
FORNESI Marc		MEYER Michel	

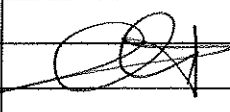
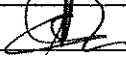
Névache

POUCHOT ROUGE BLANC Georges		BLANC Roger	
DEYME Jacques		ROUX Henry-Pierre	

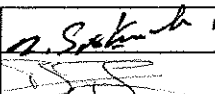

Puy Saint André

LEROY Pierre		GABORIAU Jean	
ROUX Léa ARNAUD Estelle		PROUVE Alain	


Saint Chaffrey

RAOUX Henry		PERINET Roger	
STOCKLI Philippe		CHAUVIN Catherine	
MARIACHER Philippe		MAXENT Anthony	


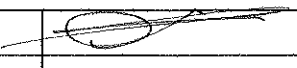
Val des Prés

SIESTRUNCK René		ROMAN Emile	
BLOCH TREFOUSSE Alain		AIMARD Thierry	

Villar d'Arène

CRET Xavier		ALBERT Michel	
MATHONNET Nicole		FONS Olivier	

Villard Saint Pancrace

FINE Laurence		FINE Sébastien	
BOREL Brigitte		COLOMBAN Bernard	
BREMOND Christian		BOULANGER François	

